

# Pyramide

## TARIF DES HONORAIRES DE VENTE EN €URO

### TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Maisons, appartements, terrains  
Professionnels ou commerciaux, usines

APPLICABLES PAR TRANCHE DE PRIX DE VENTE

TRANCHE DE PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES T.T.C. à charge vendeur
DE 0 à 100 000 €	10 % du net vendeur
DE 100 000 à 200 000 €	7 % du net vendeur
A partir de 200 000 € et au delà	5 % du net vendeur

### LOCATION

Honoraires de location à la charge du locataire (1)(2)

La visite, constitution du dossier et la rédaction du bail : 6.50% TTC

Etablissement de l'état des lieux : 2.50% TTC

(1) Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixé par le décret n°2014-890 du 1er août 2014,

Honoraires de location à la charge du bailleur (2)

La visite, constitution du dossier et la rédaction du bail : 6.50TTC

Etablissement de l'état des lieux : 2.50% TTC

Frais d'entremise et de négociation : 100€ TTC

(2) Ces taux sont applicables sur le calcul du montant du loyer annuel hors charges

Location locaux commerciaux et professionnels

Honoraires de mise en location : 30%HT du loyer annuel à la charge du preneur

### GERANCE

Règlement des loyers : appel des loyers, suivi des encaissements, envoi des quittances, lettre de relance en cas de retard de paiement ; gestion des travaux, sinistres et événements de la vie du bail ; arrêtés comptables annuels ; suivi des divers contrats d'assurance du locataire, de l'entretien de la chaudière ; réédition des comptes mensuelle puis récapitulatif annuel ; gestion de contentieux et de mise en recouvrement des impayés

6 % HT sur les encaissements hors dépôt de garantie (Taux actuel de TVA 20%) 3,15% à 3,35%TTC sur les montants de loyers et des charges. Sur ces frais s'ajoutent des frais de courtage et d'adhésion selon tarifs en vigueur de l'assureur.